



**REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE BEZIERS**

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix neuf et le vingt trois septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en Séance Publique sous la Présidence de Robert MENARD, Maire.

Présents : M. MENARD, Maire. Melle SCHMITT, M. D'ABBADIE, Mme PISSARRO, Mme FREY, M. MOULIN, M. HERAIL, Mme DORIER, M. ANGELI, Mme FIRMIN, M. ZENON, Adjoint(s).
Mme DE SAINT PIERRE, Madame BRUN, Mme BOYER, M. ARDA, M. FABRE-LUCE, M. POLATO, M. BELLINI, M. MARTINEZ, M. FOURNIER, Madame ANDRIEU, M. ABID, Mme DAUGAS, Mme PELAEZ, Mme RUL, Mme FUCHS, Mme DELBAERE, Mme VALAIZE, Mme VANDROY, M. PAREDES, M. PERNIOLA, Madame RAYSSEGUIE, Mme BOISJOT, M. RESPLANDY, Mme JULLIAN, M. COUQUET, Mme ROQUE, M. DU PLAA, Conseillers Municipaux.

Absent(s) excusé(s), représenté(s) par mandat : Mme DESCHAMPS, Mme LAUGE, M. GARCIA, M. PHAM, Mme CHABBERT, Mme DARTIGUELONGUE, Mme OUMALEK, M. BOZKURT, M. CHOUKRI-TOURI, Mme ARNAUD-ROSSIGNOL

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire : O.DELBAERE

- APPEL et ADOPTION du COMPTE-RENDU de la Séance Publique du 1 juillet 2019

Le Conseil adopte à l'unanimité

COMMUNICATION de MONSIEUR le MAIRE :

Monsieur Didier BRESSON, 4e Adjoint au Maire, a mis un terme à ses fonctions d'adjoint et à son mandat de conseiller municipal à la Ville de Béziers par courrier en date du 11 septembre afin de se présenter aux élections municipales partielles intégrales de la Commune de Cers. Cette démission a été acceptée par le Sous-Préfet à compter du 19 septembre.

COMPTE-RENDU des DECISIONS du MAIRE : le Conseil prend acte

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

0 - Compte rendu des décisions du Maire - Application de l'Article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Compte rendu des décisions du Maire

Le Conseil prend acte

ADMINISTRATION BUDGETAIRE

1 - Décision Modificative n°3 - Budget Principal

Décision Modificative n°3 - Budget Principal

Votants : 48

Pour : 38

Contre : 10

Abstentions : 0

Le Conseil adopte à la majorité

2 - Décision modificative n°2 - Budget Béziers Congrès

Décision modificative n°2

Votants : 48

Pour : 38

Contre : 10

Abstentions : 0

Le Conseil adopte à la majorité

3 - Révision de l'Autorisation de Programme "Écoles"

Révision de l'Autorisation de Programme "Écoles"

Le Conseil adopte à l'unanimité

4 - Exercice 2019 - Reprise sur provision pour risques et charges de fonctionnement courant - Compte épargne temps

Exercice 2019 - Reprise sur provision pour risques et charges de fonctionnement courant - Compte épargne temps

Le Conseil adopte à l'unanimité

5 - Constitution d'une provision pour le risque de non recouvrement des recettes de la fourrière automobile.

Constitution sur provision pour le risque de non recouvrement des recettes de la Fourrière Automobile

Le Conseil adopte à l'unanimité

6 - Admission en non valeur 2019 - Budget principal - Reprise sur provision constituée pour la

fourrière automobile

Admission en non valeur 2019 - Budget principal - Reprise sur provision constituée pour la Fourrière Automobile

Le Conseil adopte à l'unanimité

7 - Demande de garantie d'emprunt de l' École Notre Dame Saint-Pierre - Emprunt destiné à financer un projet global d'accessibilité de l'école.

Emprunt destiné à financer des travaux d'agrandissement et mise aux normes à l'école Notre Dame

Le Conseil adopte à l'unanimité

8 - Approbation du rapport CLETC du 6 juin 2019 - Montant de l'attribution de compensation pour 2019

Rapport d'évaluation du coût net des charges résultant de nouveaux transferts ou mutualisations de compétences des communes membres.

Le Conseil adopte à l'unanimité

9 - Attribution d'une subvention exceptionnelle - Calandreta Los Falabreguiers

Attribution d'une subvention exceptionnelle - Calandreta Los Falabreguiers

Le Conseil adopte à l'unanimité

10 - Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) de la Ville de Béziers - Convention d'acquisition de matériel avec l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Orb - Libron

A travers le PAPPH, la ville de Béziers s'est engagée dans une démarche de réduction d'emploi de produits phytosanitaires et d'économie d'eau d'arrosage pour l'entretien de ses espaces publics. Cela nécessite l'achat de matériel, qui se fera via un marché public porté par l'EPTB Orb - Libron et financé pour partie par l'Agence de l'Eau.

Une convention Ville / EPTB Orb - Libron définit les modalités financières relatives à l'acquisition de ce matériel.

Le Conseil adopte à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

11 - Mise en réforme de divers matériels

Mise en réforme de divers matériels

Le Conseil adopte à l'unanimité

12 - Place de Gaulle - Construction d'un parking silo et réaménagement de la gare routière et de ses abords - Approbation du Programme - Lancement d'un concours d'architecture

Construction d'un parking silo et réaménagement de la gare routière et de ses abords
Lancement d'un concours d'architecture

Votants : 48

Pour : 43
Contre : 5
Abstentions : 0

Le Conseil adopte à la majorité

COMMERCE, ARTISANAT ET TOURISME

13 - Manifestation Les BrescouDOS - Samedi 31 Août 2019 - Subvention pour prise en charge des repas chez les commerçants participants

La manifestation "Les BrescouDOS" est accueillie cette année encore sur les allées Paul Riquet. Une prise en charge des repas est prévue à hauteur de 8,00 € l'unité, par l'inscription d'une subvention de 8 000 € au bénéfice de l'Association des Commerçants du Centre Ville, qui est reversée à chaque restaurateur participant sur présentation et au prorata des tickets-repas consommés.

Le Conseil adopte à l'unanimité

14 - Mise à disposition à titre gracieux du Réfectoire du Théâtre des Franciscains pour le Comité de Quartier du Champs de Mars le 3 octobre 2019

Mise à disposition à titre gracieux du Réfectoire du Théâtre des Franciscains pour le Comité de Quartier du Champs de Mars le 3 octobre 2019

Le Conseil adopte à l'unanimité

15 - Mise à disposition à titre gracieux du Palais des Congrès pour le Salon de l'Environnement-Santé les 19 et 20 octobre 2019

Mise à disposition à titre gracieux du Palais des Congrès

Le Conseil adopte à l'unanimité

16 - Mise à disposition à titre gracieux du Palais des Congrès pour la Fédération des Clubs Taurins du Biterrois les 23,24,25 et 26 octobre 2019

Mise à disposition à titre gracieux du Palais des Congrès

Le Conseil adopte à l'unanimité

17 - Mise à disposition à titre gracieux des Arènes au Commissariat de Police de Béziers pour la manifestation "Les Arènes de la Sécurité" le 14 novembre 2019

Mise à disposition à titre gracieux des Arènes au Commissariat de Police de Béziers

Le Conseil adopte à l'unanimité

18 - Mise à disposition à titre gracieux du Théâtre Municipal pour l'Association Club 41 Béziers Méditerranée le 16 novembre 2019

Mise à disposition à titre gracieux du Théâtre Municipal

Le Conseil adopte à l'unanimité

19 - Mise à disposition à titre gracieux du Théâtre Municipal pour le Service Gestion des Déchets

de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée le 21 novembre 2019

Mise à disposition à titre gracieux du Théâtre Municipal pour le Service Gestion des Déchets de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée le 21 novembre 2019

Le Conseil adopte à l'unanimité

20 - Mise à disposition à titre gracieux du Palais des Congrès pour la CAPEB Hérault le 29 novembre 2019

Mise à disposition à titre gracieux du Palais des Congrès

Le Conseil adopte à l'unanimité

21 - Mise à disposition à titre gracieux du Palais des Congrès pour l'Amicale des Anciens du Crédit Agricole le 14 mai 2020

Mise à disposition à titre gracieux du Palais des Congrès pour l'Amicale des Anciens du Crédit Agricole le 14 mai 2020

Le Conseil adopte à l'unanimité

22 - Mise à disposition à titre gracieux du Palais des Congrès pour le lycée La Trinité le 27 mai 2020

Mise à disposition à titre gracieux du Palais des Congrès pour le lycée La Trinité le 27 mai 2020

Le Conseil adopte à l'unanimité

23 - Convention de partenariat Ville de Béziers/ Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) - Avenant n°1

Convention de partenariat Ville de Béziers/ Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) - Avenant n°1

Le Conseil adopte à l'unanimité

CULTURE

24 - Projet muséal : finalisation du projet scientifique et culturel, lancement des études de programmation et demandes de subventions

Avancement du projet muséal qui doit aboutir à l'ouverture du futur musée dans l'ancien Palais Episcopal à l'été 2025 et demande de subventions

Il est pris acte du projet.

Votants : 48
Pour : 38
Contre : 0
Abstentions : 10

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

25 - Avenant N°1 à la convention ville de Béziers/ Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée relative à l'occupation temporaire des locaux municipaux par le « L' Avant-scène Conservatoire de l'Agglo Béziers Méditerranée »

Avenant N°1 à la convention ville de Béziers/ Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée relative à l'occupation temporaire des locaux municipaux par « L' Avant-scène Conservatoire de l'Agglo Béziers Méditerranée ». La salle des abbés ne pourra plus être mise à disposition.

Le Conseil adopte à l'unanimité

26 - Mise à disposition à titre gracieux du théâtre des Franciscains à l'association AEDE le 15 novembre 2019

L'association AEDE souhaite organiser un concert caritatif au profit des associations, St Vincent de Paul et Source de Fraternité, le vendredi 15 novembre 2019 au Théâtre des Franciscains.

Le Conseil adopte à l'unanimité

27 - Mise à disposition gratuite du Théâtre Municipal le 2 novembre 2019 à la Pole dance school pour l'organisation du championnat de France de Pole danse

Mise à disposition gratuite du Théâtre Municipal, pour l'organisation du championnat de France de Pole danse à La Pole dance school le 2 novembre 2019.

Le Conseil adopte à l'unanimité

28 - Fête du Vin Nouveau 2019
Convention Ville de Béziers / Association Antico Confrarie de Sant Andiu de la Galiniero.

Fête du Vin Nouveau 2019

Le Conseil adopte à l'unanimité

DOMAINE

29 - Opérations concédées à VIATERRA - Requalification du centre ville - Assainissement foncier - Îlot Tiquetonne

Opérations concédées à VIATERRA – Requalification du centre ville – Assainissement foncier - Îlot Tiquetonne

Le Conseil adopte à l'unanimité

30 - Incorporation au domaine public routier communal de la voirie du lotissement « Les terres d'or » .

Incorporation au domaine public routier communal de la voirie du lotissement « Les terres d'or » .

Le Conseil adopte à l'unanimité

31 - Désaffectation, déclassement et cession à la SCCV LES PINS DE NAPOLEON d'un espace situé le long de l'avenue de Badones

Désaffectation, déclassement et cession à la SCCV LES PINS DE NAPOLEON d'un espace situé le long de l'avenue de Badones

Le Conseil adopte à l'unanimité

ENVIRONNEMENT

32 - Convention des Maires pour le climat et l'énergie

Consciente des enjeux liés à la préservation de l'environnement, la Ville de Béziers souhaite développer ses actions en faveur de la lutte contre le changement climatique en s'engageant auprès des 9644 signataires de la Convention des Maires pour le climat et l'énergie.

Le Conseil adopte à l'unanimité

JURIDIQUE

33 - Travaux de voirie sur le CR 64 en vue de desservir un poste de transformation électrique - Convention avec ENEDIS

Travaux de voirie sur le CR 64 en vue de desservir un poste de transformation électrique - Convention avec ENEDIS

Le Conseil adopte à l'unanimité

34 – RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR

PERSONNEL

35 - Mise à jour du tableau des emplois

Mise à jour du tableau des emplois

Le Conseil adopte à l'unanimité

36 - Régime Indemnitare des Gardes Champêtres - Attribution de l'indemnité spéciale mensuelle de fonction (ISF)

Régime Indemnitare des Gardes Champêtres - Attribution de l'indemnité spéciale mensuelle de fonction (ISF)

Le Conseil adopte à l'unanimité

37 - Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Le Conseil prend acte

SANTE

38 - Avenant à la convention entre la Commune de Béziers et l'APEAI Ouest Hérault

Une convention de partenariat existe entre la Ville de Béziers et l'APEAI Ouest Hérault pour la période de 2017 - fin 2020 dans l'objectif de promouvoir l'insertion professionnelle des usagers de cette entreprise adaptée. A ce titre, l'APEAI intervient pour la collecte et l'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) "TPC" (tranchants, piquants, coupants) sur la commune de Béziers. Suite à l'ouverture de l'EHPAD Saint-Antoine, il convient de pouvoir ajouter ce bénéficiaire à la liste initiale.

Le Conseil adopte à l'unanimité

39 - Renouvellement des conventions de partenariat du programme VIF (Vivons en Forme)

La Ville de Béziers est engagée depuis 2004 dans le programme Vivons en Forme (VIF) avec les partenaires suivants : Éducation Nationale, Centre Hospitalier, Conseil Départemental, Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Afin de poursuivre cet engagement pour la période 2019-2024, il convient de renouveler 2 conventions : la 1ère entre la Ville de Béziers et l'association Fleurbaix Laventie Ville Santé ; et la 2ème entre la Ville de Béziers et ses partenaires que sont l'Éducation Nationale, le Conseil Départemental de l'Hérault, le Centre Hospitalier, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et l'association COMERBI;

Le Conseil adopte à l'unanimité

40 - Subvention de fonctionnement - Association Bélise

L'association Bélise vient de se créer pour mieux répondre aux attentes des patientes atteintes ou à risques de cancer du sein. Il est proposé d'octroyer une subvention à cette association pour soutenir son fonctionnement.

Le Conseil adopte à l'unanimité

SCOLAIRE

41 - Validation du temps scolaire - Ecole Les Oiseaux

Harmonisation des horaires maternelle et élémentaire suite à la fusion des deux établissements en une seule école primaire.

Le Conseil prend acte

42 - Avenant à la convention pour la mise à disposition d'un Environnement Numérique de Travail (ENT - Ecole)

Intégration de nouvelles écoles dans le projet ENT

Le Conseil adopte à l'unanimité

43 - Convention de financement avec l'association Patronages Communaux Laïques - Villamont

Convention de financement avec l'association Patronages Communaux Laïques - Villamont pour le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs Extra scolaire

Le Conseil adopte à l'unanimité

SOCIAL

44 - Subvention exceptionnelle en faveur de l'association "UNPRG (Union Nationale du Personnel et Retraités de la Gendarmerie)"

proposition d'attribution d'une subvention exceptionnelle de 300 € à l' "UNPRG (Union Nationale du Personnel et Retraités de la Gendarmerie)"

Le Conseil adopte à l'unanimité

45 - Convention d'objectifs et de financement entre la Ville de Béziers et l'Établissement Public Local d'Enseignement Jean Moulin - Dispositif de réussite éducative.

Afin de mener à bien l'ensemble de ses actions, la Ville de Béziers a souhaité formaliser par une convention d'objectifs, les engagements de l'Établissement Public Local d'Enseignement Jean Moulin afin de préciser le cadre dans lequel celui-ci doit développer l'action du Dispositif de Réussite Éducative et lui apporter un soutien financier de 15.000 €. Ces crédits sont inscrits au budget de l'année en cours.

Le Conseil adopte à l'unanimité

46 - Convention de mise à disposition de locaux entre la Ville de Béziers et l'établissement public local d'enseignement Jean Moulin - Dispositif de réussite éducative.

Convention de mise à disposition de locaux dans le cadre des actions mises en place par le dispositif de réussite éducative.

Le Conseil adopte à l'unanimité

47 - Conditions de mises à disposition des salles des maisons de quartier - Convention type de mise à disposition

Conditions de mise à disposition des salles des maisons de quartier

Le Conseil adopte à l'unanimité

SPORTS

48 - Subventions exceptionnelles pour des manifestations
Subventions de fonctionnement pour des manifestations récurrentes
Annulation et réaffectation d'une subvention votée par le Conseil Municipal du 8 avril 2019

Subventions exceptionnelles : Entente Sportive Bouliste Biterroise : 1 000 €, Association Sportive Lysée Jean Moulin : 500 €, ASB Gym : 6 000 €
Subventions fonctionnement : Béziers méditerranée Cyclisme : 1 000 €, Golf Saint Thomas : 1 000 €.

Annulation de la subvention de 4 000 € pour la Société ICS Sport par le Conseil Municipal du 8 avril et affectation de cette subvention à la société WinLine

Le Conseil adopte à l'unanimité

49 - Mise à disposition d'un terrain à l'association : Béziers Sport Canins

Mise à disposition d'un terrain à titre gratuit

Le Conseil adopte à l'unanimité

50 - Mise à disposition d'un local municipal à l'association sportive CHEMINOTS BASKET à Montimaran

Mise à disposition gratuite pour les saisons 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022

Le Conseil adopte à l'unanimité

51 - Convention Ville de Béziers SASP Béziers Rugby pour la mise à disposition exclusive du terrain n° 2 de la Gayonne

Mise à disposition exclusive et gratuite du terrain n°2 de la Gayonne afin d'améliorer les conditions de préparation de l'équipe de PRO D 2.

Le Conseil adopte à l'unanimité

52 - Convention Ville de Béziers et Béziers Volley pour la mise à disposition des locaux du centre de formation

Mise à disposition gratuite pour les saisons 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022

Le Conseil adopte à l'unanimité

53 - Convention Ville de Béziers et association "Béziers Tennis Présidente Barte" pour la mise à disposition de stade de tennis situé rue JM Blattes

Mise à disposition pour les années sportives 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022

Le Conseil adopte à l'unanimité

54 - Convention Ville de Béziers et Association Boulodrome de Béziers pour la gestion du boulodrome municipal Pierre de Coubertin

Convention pour la gestion du boulodrome Pierre de Coubertin pour les années 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022.

Le Conseil adopte à l'unanimité

TRAVAUX INFRASTRUCTURE

55 - Commission Communale pour l'accessibilité - RAPPORT ANNUEL 2018

La Commission Communale pour l'Accessibilité dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie et des espaces publics. Elle fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant. Puis elle établit un rapport annuel présenté en Conseil Municipal. Une fois adopté, ce rapport est transmis au représentant de l'Etat dans le Département et au représentant du Conseil Départemental, ainsi qu'à tous les responsables concernés par ce dernier.

Le Conseil prend acte

TRAVAUX SUPERSTRUCTURE

56 - Reconstruction du Groupe Scolaire des "Oliviers" - Modification de la constitution du jury du concours d'architecte.

Suite au décès d'un membre du jury. Une modification de la constitution de ce même jury doit être apportée.

Le Conseil adopte à l'unanimité

URBANISME

57 - Instauration du Droit de Prémption Urbain renforcé sur le périmètre "Action Cœur de Ville".

Cette délibération permet d'appliquer, le droit de préemption aux aliénations et cessions mentionnées à l'article L211-4 du code de l'urbanisme sur le périmètre "Action Cœur de Ville".

Le Conseil adopte à l'unanimité

58 - ZAC QUAI PORT NEUF - Parcelle LW18 - SCCV CAMPUS PORT NEUF - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de participation du 12 juillet 2018 article L.311-4 du Code de L'urbanisme.

ZAC QUAI PORT NEUF - Parcelle LW18 - SCCV CAMPUS PORT NEUF

Le Conseil adopte à l'unanimité

59 - Demande d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de prescriptions de travaux de restauration immobilière - parcelle LX 0599 - 77 Avenue Gambetta

Cette délibération permet d'approuver le dossier d'enquête préalable à la DUPT tel qu'il figure en annexe de la présente délibération et les prescriptions de travaux pour l'immeuble cadastré LX 599.

Le Conseil adopte à l'unanimité

60 - Dénomination d'une voie au nom de Jean FARRET.

Dénomination d'une voie au nom de Jean FARRET

Le Conseil adopte à l'unanimité

ADMINISTRATION BUDGETAIRE

61 - Réalisation du Palais des sports déclaré d'intérêt communautaire sur le site de Mazeran - Attribution d'un fonds de concours par la Ville de Béziers au profit de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée.

Le Conseil adopte à l'unanimité

La séance est levée à 20H15

Le compte-rendu de la séance sera consultable au Secrétariat du Conseil Municipal.

Vu le Maire, le mardi 24 septembre 2019